

EPREUVE DE Composition portant sur un sujet d'ordre général

sujet : Dans quelles mesures l'Etat est-il encore légitime pour conduire des politiques industrielles ?

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le lancement du plan Marshall a amené de nombreux Etats à investir dans une politique industrielle forte.

Notamment épaulé par le commissariat général au plan, devenu une "ardente obligation" pour une économie concertée, l'Etat français s'engage tout d'abord dans le soutien de "champions nationaux". L'industrie, alors moteur de la croissance par la production de biens divers et nombreux (l'automobile, l'acier, le textile, l'électroménager...), doit permettre à la France de retrouver sa grandeur.

Les chocs pétroliers des années 1970 mettent fin à la période faste des trente glorieuses (Fauastier), et un tournant dans la politique économique est dès lors engagé. L'industrie est peu à peu délaissée à la faveur des activités tertiaires perçues comme celles de l'avenir pour les pays développés. Ce changement a durablement influencé la nature de l'économie et des emplois.

Mais la croissance reste faible. Les plans de relance (1982), rendus difficiles en économie ouverte, échouent. La construction européenne, l'internationalisation des échanges et la concurrence accrue qui en découle, rendent d'autant plus difficile l'intervention étatique prônée par J.M Keynes en 1936 (Théorie générale). Dès lors la crise de l'Etat est triple selon P. Rosanvallon: elle est financière (la dette publique atteint 90% du PIB), d'efficacité (0% de croissance à la fin de l'année 2012), et de légitimité. En effet l'Etat cherche encore sa place, son rôle dans l'économie française, et en particulier pour le pilotage des politiques industrielles. Décriée par certains, espérée par d'autres (les ouvriers d'Arcelor-Mittal par exemple), l'intervention étatique ne va pas de soi. Dès lors se pose la question des marges de manoeuvre de l'Etat, de ses leviers d'action et du facteur clé de réussite pour qu'il puisse, de manière légitime, conduire encore des politiques industrielles.

N° d'anonymat

Si la légitimité de l'Etat est chahutée dans une période de grandes difficultés (I), les lieux d'action qu'il conserve font toujours de lui un acteur clé dans les politiques industrielles (II).

Face aux nombreuses difficultés que rencontre la France dans son industrie, le rôle de l'Etat paraît incertain et sa légitimité en est dès lors affectée.

Malgré des atouts incertains, les difficultés économiques et industrielles de la France sont réelles.

Tout d'abord la France dispose d'une situation géographique au cœur de l'Europe qui lui est favorable pour les échanges industriels. En outre la productivité horraire française et l'une des meilleures des pays de l'OCDE, elle a été multipliée par 16 entre 1896 et 1996 notamment dans le domaine de l'industrie. De même ses infrastructures sont très développées, en particulier le rail, et permettent de faire de la France une terre d'accueil économique. D'ailleurs la France a reçu en 2012 40 milliards de dollars d'investissement direct à l'étranger (IDE), la plaçant au neuvième rang mondial.

Néanmoins ses difficultés sont réelles. L'économie française, très ouverte au reste du monde, a été durement touchée par la crise systémique de 2008 de choix de l'Etat de l'intégration européenne, sa participation à l'ouverture des frontières économiques, a fragilisé son industrie dès lors concurrencée par des pays émergents (fin de la clause textile avec la Chine en 2005). L'Etat français, qui garde en main la politique industrielle, ne dispose plus de la politique monétaire, confiée à la Banque centrale européenne, comme arme de soutien à la compétitivité-prix. A l'heure actuelle l'euro fort (environ 1,33 dollar) pénalise les exportations et donc l'industrie française. La balance commerciale se dégrade et aggrave la situation financière

de l'Etat français. La dette de l'Etat est d'environ 1400 milliard d'euro, auxquels viennent s'ajouter les dettes des collectivités territoriales (160) et de la sécurité sociale (250).

Dans ce contexte économique difficile, les manœuvres de l'Etat semblent limiter. Dès lors l'Etat lui-même en difficulté n'a plus de légitimité pour intervenir dans la politique industrielle.

d'Etat en difficulté, son intervention industrielle fait l'objet de nombreuses critiques, malgré des enjeux essentiels.

Tout d'abord l'interventionnisme étatique est en lui-même décrié par de nombreux économistes libéraux. Déjà Ricardo critiquait les bouleversements de l'intervention étatique sur les marchés prompts à se réguler de manière autonome. Des agents économiques rationnels, seraient poussés à agir dans leur propre intérêt favorisant alors l'intérêt de tous (selon le principe de la main invisible d'Adam Smith). L'Etat, en modifiant artificiellement les règles du marché, ne faisait pas permettre à l'économie de se développer.

En outre l'Etat peut désormais apparaître trop grand pour les petits problèmes et trop petit pour les grands problèmes (D. Bell). L'Union européenne influence les politiques économiques des Etats membres, au delà même de la politique monétaire. Les aides d'Etat sont ainsi interdites (articles 106 et 107 TUE), les services en réseau ont été amenés à changer de statut, passant peu à peu de monopole d'Etat à établissement public industriel et commercial puis à société anonyme. L'ouverture à la concurrence et le respect des règles du commerce internationale limitent de fait certaines politiques industrielles de soutien aux exportations, à la production est rendu plus délicat.

Les enjeux relatifs aux politiques industrielles sont reconnus (création d'un ministère au redressement productif) et nombreux : l'emploi industriel est précieux, les biens produits permettent une croissance économique forte ainsi que des gains de productivité importants, à contrario des activités tertiaires. Pourtant l'action de l'Etat semble peu efficace.

Ainsi la légitimité de l'Etat pour conduire certaines politiques industrielles semble chahutée. Cependant l'Etat reste un acteur central de l'économie de part l'importance de ses leviers d'action et de part son rôle de garant de la cohésion nationale et de la continuité de l'Etat.

L'action de l'Etat dans les politiques industrielles paraît encore indispensable, et elle nécessite, notamment en période de crise, d'une concertation afin d'affirmer sa légitimité.

L'Etat intervient de multiples manières au bénéfice de l'industrie. Son action peut se peut être directe.

Tout d'abord l'Etat a un rôle de formateur des futurs employés de l'industrie. Cette dernière nécessite des travailleurs qui requièrent parfois des qualifications particulières que l'Etat doit pouvoir fournir. La fusion de l'ANPE et du Réseau Aredic devait permettre de recentrer l'action de pôle emploi sur l'aide à la recherche d'emploi et de formation. Ce rôle apparaît essentiel dans la mesure où le chômage en France atteint 10% de la population active et que des emplois industriels restent à pourvoir faute de main d'œuvre qualifiée (notamment dans la sidérurgie).

En outre l'Etat peut, par sa politique fiscale et budgétaire, soutenir l'industrie en difficulté en allégeant les charges fiscales sur les salaires. Ces allègements peuvent être ciblés pour les emplois industriels.

L'Etat peut enfin financer la recherche et développement, qui paraît indispensable pour les pays développés. En effet, faute de pouvoir jouer sur la compétitivité-prix il apparaît nécessaire de favoriser les innovations qui permettent une concurrence intra-branches. L'Etat français a d'ailleurs lancé des pôles de compétitivité afin d'allier les savoirs théoriques et pratiques pour stimuler l'innovation industrielle. La production industrielle pourra également être soutenue par la découverte de nouvelles sources d'énergie. Si les débats se

intercalaire n°

poursuivent sur le gaz de schiste, l'Etat a investi dans la recherche de la fusion d'hydrogène (ITER à Cadarache).

De même l'investissement étatique dans les infrastructures permet également de dégager des externalités positives au profit des industries résidentes.

L'Etat dispose donc de leviers d'action importants. Son intervention au sein des politiques industrielles doit être également appuyée par d'autres acteurs pour d'avantage : d'efficacité, et faire l'objet d'une concertation orientant vers un Etat stratège.

La place stratégique de l'Etat doit être collectivement redéfinie et appuyée pour qu'il puisse retrouver toute sa légitimité.

L'Etat ne peut pas être le seul acteur des politiques industrielles. Au niveau infra-étatique les collectivités territoriales ont un rôle à jouer en tant qu'acteurs locaux de premier plan. Elles peuvent être à même de répondre aux besoins des industriels locaux en terme de formation, d'infrastructure. Elles peuvent, d'une manière générale, soutenir l'économie via des sociétés d'économie mixtes locales (SEML) ou société publique locale.

De même à l'échelle supra nationale cette fois, l'Etat peut recevoir l'appui de partenaires européens (l'Allemagne notamment dans le cas d'Airbus) pour allier les forces et atouts de chacun et ainsi préserver son industrie. La politique industrielle européenne a débuté avec la mise en commun du charbon et de l'acier en 1951 et peut être développée pour faire face à une concurrence toujours plus accrue. Le protectionnisme, voie qui n'a pas été choisie, peut être tentant en période de crise mais semble être dépassé dans une économie aujourd'hui mondialisée. Il appartient dès lors à l'Etat de trouver sa place qui ferait être celle d'Etat stratège.

En effet, comme l'a rappelé Jean-Paul Sauvèré dans une intervention au Conseil économique social et environnemental de juillet 2012, le principe de continuité de l'Etat doit lui permettre d'avoir une vision de long terme afin de lutter

contre la "dictature de l'instant". Dans ce cadre, les missions du Conseil d'analyse stratégique, qui a remplacé en 2006 le Commissariat général au plan, devraient être renforcées. Des politiques industrielles, de part leur nature, nécessitent une ligne de conduite stable et forte. Le rôle de l'Etat, accompagné d'une concertation forte, pourrait ^{lui} permettre de retrouver toute sa légitimité et une confiance propice à la croissance économique.

Ainsi les crises économiques qui se sont succédées depuis les années 1970 semblent avoir affaiblies l'Etat. Face aux difficultés de l'industrie, et de l'emploi qui ricochet, les pouvoirs publics peuvent paraître impuissants et dès lors non légitimes. Pourtant, dans un monde qui se complexifie, l'Etat reste un acteur économique indispensable. Etat-stratège, il pourrait par la concertation et par sa vision de long terme aiguiller et soutenir; à différentes échelles, les politiques industrielles sans lesquelles la France pourrait devoir se contenter d'être un "Etat modeste".